

CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation

Pourquoi devenir plâtrier ?

C'est un métier essentiel dans la construction et la rénovation des bâtiments. Ce professionnel intervient à l'intérieur des bâtiments pour créer des cloisons, habiller les murs et plafonds, assurer l'isolation thermique et acoustique, et réaliser des finitions en plâtre. Grâce à son travail, il améliore le confort des espaces de vie tout en contribuant à leur esthétique. C'est un métier technique et polyvalent, qui allie précision, rigueur et sens du détail.

Une carrière pleine d'opportunités

Avec ce diplôme, il est possible de travailler comme plaquiste, isolateur ou plâtrier dans des entreprises de construction ou de rénovation. Avec quelques années d'expérience, il est possible d'évoluer vers des fonctions de chef d'équipe, de conducteur de travaux, ou de se lancer en tant qu'artisan indépendant.

Durée :

2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics



RNCP : 39032

Référence : Formation certifiée par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse le 14/08/2019

Sites de formation : Autun, Auxerre, Besançon



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Obtenir la certification préparée
- Etre capable d'implanter, monter une structure avec ou sans isolant avec des matériaux différents



CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Choisir les matériels et les outillages
- Organiser son intervention et installer le poste de travail
- Sécurisé son intervention
- Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
- Implanter un ouvrage
- Construire des ouvrages en plaque de plâtre sur ossature
- Construire des cloison en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Réaliser une isolation thermo acoustique intérieure
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- Mettre en œuvre un plafond modulaire
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- Construire un ouvrage en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Utilisation des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
- Habilitation électrique



MÉTIER VISÉ

- Plâtrier plaquiste



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.
- Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants.
- Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.



QUALIFICATIONS PRÉPARÉES

- BAC PRO Aménagement et Finition du Bâtiment
- CAP Peintre Applicateur de Revêtements
- BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- Titre Professionnel Plaquiste
- Titre Professionnel Façadier Peintre
- Titre Professionnel Peintre décorateur



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques

- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- E-Formation
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier : poste individuel, outillage individuel et/ou collectif
- Échafaudage de pied
- Matériels nécessaires au métier

MOYENS HUMAINS

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises



CONDITIONS D'ACCÈS

PRÉREQUIS

- Débutant
- Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter
- Pas de contre indication médicale pour l'exercice du métier



PUBLIC

PUBLIC CONCERNÉ

- **Par la voie de l'apprentissage** : jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)
- **Sans condition d'âge pour les personnes** : personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

- **Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation** : jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation, demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans, bénéficiaires de minima sociaux, personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)
- **Autres publics** : salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...
- **Autres dispositifs** : plan de développement des compétences, compte personnel de formation...
- **Public en situation de handicap** : nous contacter pour vous accompagner

Conditions d'accessibilité : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.



ORGANISATION

ORGANISATION

- **Apprenti** : 1 semaine sur site de formation / 3 semaines en entreprise
- **Les autres actions de formation** : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

- Mini : 8 par groupe
- Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE

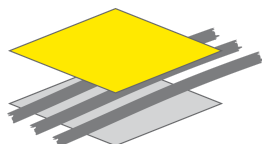
Septembre / octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter au 03 72 612 612



COÛT DE LA FORMATION

Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise (OPCO)



**BÂTIMENT CFA
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**
Organisme de formation régional-BTP de Bourgogne-Franche-Comté

Bâtiment CFA Bourgogne-Franche-Comté est le leader régional de la formation dans le secteur du bâtiment. Forts d'une solide expertise, nous proposons une offre diversifiée et adaptée aux besoins du marché, avec des chiffres clés qui parlent d'eux-mêmes :



10 FILIÈRES DE FORMATION

pour répondre aux
différentes exigences
de l'industrie



25 MÉTIERS

accessibles, offrant une large
palette de compétences et
d'opportunités



2400 APPRENANTS

formés, qui deviennent les
professionnels compétents
de demain



5 SITES DE FORMATION

stratégiquement répartis sur l'ensemble du
territoire Bourgogne-Franche-Comté



79% DE RÉUSSITE

aux examens lors de la session 2025,
témoignant de la qualité de notre pédagogie

NOS SITES



DIJON

48 chemin du Fort de la Motte
Giron, 21000 DIJON



MARZY

19 rue des Carrières, 58180
MARZY



AUTUN

9 route du Bois de Sapin, 71400
AUTUN



BESANÇON & BETHONCOURT

6 rue Nicolaus Mercator, 25000 BESANÇON



AUXERRE

69 rue du Moulin du Président, 89000 AUXERRE

Pédagogie innovante et encadrement de qualité

Les formations se déroulent dans des ateliers équipés de matériel professionnel et dans des salles dotées de supports numériques (e-Learning). Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par des formateurs expérimentés du secteur et des chargés de relations entreprises pour assurer votre insertion professionnelle sur le marché du travail.



REJOIGNEZ-NOUS !

Bâtiment CFA Bourgogne-Franche-Comté
Votre partenaire formation de confiance

 03 72 612 612



5 sites et 1 antenne en région
Bourgogne-Franche-Comté

contact@batimentcfabourgognefranchecomte.com

